

05 juil 2013 -13:00

Adopter au refuge : le SPF Santé Publique lance une campagne pour les chats de refuge

Vous envisagez de prendre un chat comme animal de compagnie ? Pourquoi ne pas vous rendre alors dans un refuge près de chez vous. Les chats de refuge sont non seulement en bonne santé et sociables, mais ils sont aussi déjà identifiés et stérilisés. Le service Bien-être animal du SPF Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement lance aujourd'hui, vendredi 5 juillet, la campagne « Adopter au refuge » visant à promouvoir l'adoption des chats de refuge.

Acquérir un chat gratuitement via un voisin, une connaissance ou un membre de la famille est chose assez aisée. Dans notre pays, le nombre de chatons qui naissent chaque année est tel que tous ne trouvent pas un foyer. Un grand nombre d'entre eux aboutissent donc dans un refuge ou deviennent des animaux errants. Par ailleurs, les refuges sont en surpopulation: en 2012, pas moins de 28.000 chats y attendaient de trouver un nouveau maître. Le nombre de chats errants est en constante augmentation alors même que ces chats peuvent transmettre de nombreuses maladies contagieuses.

Vous pouvez contribuer à la diminution du nombre de chats dans les refuges et dans les rues. Si vous souhaitez accueillir un chat chez vous, adoptez en donc un dans un refuge. Grâce au Plan pluriannuel du SPF Santé Publique pour la stérilisation des chats, tous les chats d'asile sont stérilisés et identifiés avant de pouvoir être adoptés. Un chat de refuge est régulièrement déparasité, vermifugé et vacciné: il est donc en bonne santé au moment où vous l'emportez chez vous.

Dans la plupart des cas, il ne vous coûtera pas plus d'adopter un chat dans un refuge que de faire stériliser et identifier un chat reçu « gratuitement » . La question des dépenses supplémentaires ne doit donc pas vous freiner.

Afin de mieux faire connaître au grand public les avantages de l'adoption de chats d'asile, le SPF Santé publique lance aujourd'hui la campagne « Adopter au refuge ». Le site Internet www.adopteraurefuge.be permet aux enfants de s'amuser avec Basiel et Cécile, deux chats de refuge. Les adultes trouveront quant à eux des informations utiles sur les chats de refuge ainsi que la liste des refuges proches de chez eux.

D'ici peu, les villes et communes, les bibliothèques, les vétérinaires, les magasins spécialisés et les refuges de notre pays seront invités à soutenir cette campagne en plaçant des affiches « Adopter au refuge ».

Pour davantage d'informations,

visitez le site Internet de la campagne www.adopteraurefuge.be

Plan Pluriannuel pour la stérilisation des chats : www.planchats.be

Portail du SPF Santé Publique : www.sante.belgique.be

Contact :

Bruno Cardinal, bruno.cardinal@sante.belgique.be, 0475/69.42.20

Eric Van Tilburgh (NL), 0475/63.04.89,
Service Bien-être Animal du SPF Santé Publique.

Afin d'obtenir les images en haute résolution, contactez
olivier.christiaens@sante.belgique.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be